



**SYNDICAT CGT
BASE INTERMARCHE
Rochefort-sur-Nenon**

**REUNIONS CE - CHSCT - DP
NOVEMBRE 2017
La CGT vous informe**

ACTIVITES CE

Tout le personnel de la base est invité à l'arbre de Noël qui aura lieu le samedi 9 décembre à Foucherans. Les parfums et les bons d'achat de fin d'année sont à retirer aux permanences du CE. Les commandes d'huitres sont en cours jusqu'au 8 décembre, dernier délai.

DES PLANS D' ACTIONS URGENTS A METTRE EN PLACE !

Après son 1er rendu au printemps sur l'année 2016, Sécafi, le cabinet d'expertise du CE a remis son audit sur les résultats à fin septembre. **L'année 2017 est pire que 2016 avec une dégradation des indicateurs sociaux qui se répercutent sur le coût colis.** Malgré les alertes incessantes des membres CGT sur la dégradation des conditions de travail, de la sécurité et de la santé des salariés sur la base de Rochefort, **la direction ne réagit pas et se cache la face derrière la saturation de l'entrepôt.**

De plus la direction veut mettre en place le 11 décembre, **l'augmentation de 20 % de la productivité des caristes de zone** alors que le projet de

Réapparition Picking qui devait améliorer les conditions de travail n'a pas les résultats escomptés. **Cela est inadmissible car la direction va encore plus mettre en danger la santé et la sécurité de tous les salariés travaillant sur la base.**

Une réunion est prévue la semaine prochaine entre la direction et des caristes pour le zonage ou non des allées.

Avant de lisser les heures de mises à quai sur la journée, la direction **veut modifier les horaires des chargeurs au 1^{er} janvier 2018, en supprimant la prise de travail de 8 h et de 10 h et en rajoutant une prise de poste à 11 h.**

La direction n'a pas encore présenté le budget 2018 mais on peut déjà dire qu'en plus de **l'intéressement 2017 qui ne pourra être supérieur à 5.25 %** comme ce mois ci (mais pourra être plus faible, à ce jour seulement **3 % sont garantis**), l'intéressement 2018 ne sera pas plus épais car la direction a une fois de plus fait un budget sans tenir compte de la réalité, par exemple avec la non prise en compte des intérimaires qui sont moins performants et qui coûtent plus cher (Taux horaire : 18€12) qu'un CDD (16€88) ou d'un CDI (17€40). L'expert a démontré que le coût des intérimaires a évolué de **+3.1 % du fait que de nombreux intérimaires travaillent de nuit.**

**A fin septembre, il y a +63 % de frais d'intérimaires par rapport
Au budget soit + 310000 € ce qui plante notre intéressement**

LA CGT DEMANDE :

- **Que la direction change sa politique budgétaire salariale en embauchant plus de CDI et en budgétant l'intérim.** En moyenne 50 personnes travaillent sur base en CDD ou en intérim !

- **Que les agents logistiques ne soient pas sur un poste fixe** comme par exemple en réception, cariste ...mais soient polyvalents comme la fiche de poste le prévoit et puissent venir en aide ponctuellement sur des postes qui le nécessitent comme par exemple en ce moment au service inventariste afin que les stocks soient justes en Réappro Picking.

- **que les V-Max ne soient plus utilisés** car le coût des réparations est exorbitant et les V-Max entraînent des conditions de travail déplorables sur toute la chaîne logistique : difficulté de montage et de gerbage pour les préparateurs, dépotage systématique des palettes trop hautes pour les chargeurs, difficulté de déchargement pour les chauffeurs, trie des V Max mal pliés ou cassés en retour des PDV pour le personnel contenant....

**La CGT n'est pas contre le principe V-Max
Mais contre le V Max TOP BUDGET d'Intermarché.**

- **que les productivités soient baissées afin que la santé et la sécurité des salariés soient préservées.** La base de Rochefort est une des bases Intermarché ayant la productivité préparation la plus élevée mais ayant le plus d'accidents de travail : à fin octobre, 34 accidents de travail et de trajet ont été déclarés avec arrêt de travail. Les cotisations AT ont déjà augmentées de + 56000 € entre 2016/2015 ce qui impacte aussi l'intéressement.



- **qu'un appel à volontaires** soit fait en cas de besoin supplémentaire la nuit avant de prendre des intérimaires mais aussi pour les jours fériés travaillés car les majorations de salaire ne doivent pas être réservées que pour certaines personnes

**Y EN A MARRE. N'EST-IL PAS TEMPS DE SE REVOLTER
TOUS ENSEMBLE POUR METTRE FIN A CETTE POLITIQUE INACCEPTABLE**

Le syndicat CGT de la base maintient son appel à un débrayage illimité de 0 à 24 h tant que nos revendications ne sont pas prises en compte

NOUS EXIGEONS

- **Le maintien de tous les emplois sur Rochefort**
- **La garantie d'une nouvelle base à Rochefort...**
- **La baisse des productivités mais**
- **L'augmentation des salaires et de l'intéressement**
- **Le respect de la loi, des accords, des plans d'actions...**
- **La suppression du travail du samedi**
- **Passage de 35 h à 32 h avec maintien du salaire.....**



Retrouvez ce tract du 1^{er} décembre 2017 sur le blog de la Cgt Intermarché :
<http://rochefortcgt.canalblog.com/>